



GROUPE DE TRAVAIL SÉLECTION DES CANDIDATS DU 1^{ER} DEGRÉ POSTES EXPATRIÉS

18 DÉCEMBRE 2019 à Paris (DRH en visio à Nantes)

Présents pour l'administration: M. Pujol et M. Platiau (DRH AEFÉ), Mme Sandeau et Mme Chartier (experts), M. Trintignac (Service Pédagogique).

Présents pour le SNUipp-FSU HDF : Alexandra Berbain, Bruno Ribard et Clémence Chaudin

M. Pujol, DRH de l'AEFE, ouvre la réunion en remerciant les présents malgré les modifications d'organisation de cette réunion suite aux mouvements sociaux.

Sur la campagne de recrutement, il précise que le recrutement des EMFE est difficile car peu de candidatures ont été enregistrées et certains postes sont très peu demandés. Il y a même un poste sur lequel aucun vœu n'a été émis.

Madame Chartier présente la campagne :

Dossiers à étudier

418 dossiers ont été saisis entre le 4 et le 23 septembre 2019 – date de fermeture du serveur (- pour 413 dossiers saisis en septembre 2018).

La date limite de réception des dossiers ayant été fixée au 3 octobre (avec une large tolérance), nous avons accusé réception de **368 dossiers papier** (348 sur la campagne 2019).

Sur ces **366 dossiers complets reçus**, **337 relèvent du vivier principal** (316 en 2019), **23 relèvent du vivier complémentaire** et **6 sont irrecevables**.

Sur ces 337 candidats qui relèvent du vivier principal :

62 sont en poste hors de France (2 en Nlle Calédonie, 2 en Polynésie Fr. et 58 à l'étranger).

Ces 58 candidats en poste à l'étranger se répartissent selon le schéma suivant :

- 15 dans des EGD
- 27 dans des établissements conventionnés
- 13 dans des établissements partenaires
- 3 en écoles européennes à Bruxelles

Parmi les 55 dossiers du réseau, on dénombre :

- 37 candidats expatriés (21 Directeurs, 5 CPAIEN, 11 Maîtres Formateurs)
- 7 candidats résidents (1 Directeur, 6 adjoints)
- 14 sont recrutés locaux dont 8 détachés directs et 2 « mis à disposition » en école européenne

Avis défavorables des IA-DASEN sur le vivier principal

On dénombre 31 avis défavorables, dont 7 candidats du réseau :

**Liste des avis défavorables
des IA-DASEN par département**

Dept.	Académie	Nb d'avis défavorable/ Nb d'avis par département
03	Allier	2 sur 2
03	Allier	2 sur 2
04	Alpes de Haute-Provence	1 sur 5
28	Eure-et-Loir	1 sur 2
31	Haute-Garonne	5 sur 11
31	Haute-Garonne	5 sur 11
31	Haute-Garonne	5 sur 11
31	Haute-garonne	5 sur 11
31	Haute-Garonne	5 sur 11
62	Pas de Calais	1 sur 8
69	Rhône	1 sur 15
75	Paris	2 sur 17
75	Paris	2 sur 17
76	Seine Maritime	3 sur 4
76	Seine-Maritime	3 sur 4
76	Seine-Maritime	3 sur 4
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
93	Seine-Saint-Denis	7 sur 17
973	Guyane	5 sur 11
973	Guyane	5 sur 11
973	Guyane	5 sur 11
973	Guyane	5 sur 11
973	Guyane	5 sur 11
974	La Réunion	1 sur 31
976	Mayotte	2 sur 16
976	Mayotte	2 sur 16

7 avis réservés pour le Calvados, le Finistère, la Haute-Garonne, le Loiret, le Var, les Vosges et la Réunion. Ces dossiers n'ont pas été écartés.

Le SNUipp-FSU revient sur les propos de l'Agence, qui dit que "les dossiers de candidature avec avis défavorable des DASEN ne sont pas étudiés".

Nous avons fait part de notre indignation devant cette situation qui crée une injustice géographique comme pour les détachements des résidents.

De plus, les candidats n'ont eu aucun moyen de faire appel de cette décision puisqu'ils n'ont pas été informés de cet avis défavorable du DASEN.

L'AEFE reconnaît un dysfonctionnement et s'engage à intervenir auprès de la DGRH du MENJ pour que les candidats soient informés par leur DASEN durant la procédure.

Ils ajouteront également une mention dans le dossier de candidature pour que les candidats prennent l'attache de leur DASEN pour connaître leur avis sur le dossier et puissent faire appel avant que l'AEFE ne traite les candidatures.

A l'issue du CT du 3 décembre 2019, 58 postes sont à pourvoir (54 ont été publiés en septembre 2019)

- **30 Directeurs** (pour 29 postes publiés)

Un poste supplémentaire au Lycée français Fustel de Coulanges à Yaoundé

- **8 CPAIEN**
- **20 EMFE** (pour 17 postes publiés)

Ouverture des 4 postes suivants :

<i>Abu-Dhabi</i>	<i>Lycée Louis Massignon</i>
<i>Fianarantsoa</i>	<i>Collège René Cassin</i>
<i>Nosy-Bé</i>	<i>Ecole Primaire Française Lamartine</i>
<i>Ho Chi Minh</i>	<i>Lycée français Intl Marguerite Duras</i>

Fermeture du poste de:

<i>Riyad</i>	<i>Ecole française internationale de Riyad</i>
--------------	--

Planning

Les entretiens se dérouleront à Nantes **du 14 janvier au 4 février 2020**, une invitation accompagnée d'une note informative seront envoyées pendant la **seconde semaine des vacances de Noël**. Le SNUipp demande à en être destinataire. L'AEFE insiste sur l'importance d'une lecture attentive de la note informative par les candidats afin de préparer au mieux l'entretien.

152 entretiens sont prévus.

La CCPC de recrutement des expatriés aura lieu le 20 février 2020 à Nantes.

A l'issue de la sélection

Nous avons retenu **152 candidatures** réparties selon le schéma suivant :

- 89 directeurs (pour 30 postes)
- 63 formateurs (pour 28 postes)

- Sur l'ensemble, on dénombre 39 candidatures retenues qui viennent de l'étranger.

Rappel des critères

Occuper les fonctions de directeur, maître formateur, conseiller pédagogique ou ASH **depuis au moins 3 ans**. Une expérience avérée et récente peut cependant être prise en compte si ce n'est pas le cas (3 ou 4 ans maximum).

Pièces exigées : lettre de motivation, CV, rapport d'inspection récent sur la fonction demandée et justificatifs des diplômes.

Il est à rappeler que l'Agence accorde beaucoup d'importance aux avis des rapports d'inspection, ceux-ci devant être excellents, faute de quoi la candidature est écartée des entretiens.

Attention, il est également rappelé que la formulation de plusieurs vœux (minimum trois) est nécessaire à l'étude de toute candidature pour l'AEFE. L'absence de vœux, ou même la formulation de vœux trop ciblés, sont des arguments avancés par l'Agence pour écarter des candidatures valables des entretiens.

Rappel: une sélection aux entretiens l'année N n'entraîne pas systématiquement une sélection pour l'année N+1.

Voeux

Les postes EMFE les moins demandés sont au Tchad, Congo, Arabie Saoudite, Guinée équatoriale, Djibouti, Liban, Egypte et Guinée Conakry.

Les poste EMFE les plus demandés sont Maurice, Australie, Roumanie, Mexique

Les postes de directeur les moins demandés sont en Bolivie, Espagne (Barcelone), Colombie, Chili, Haïti, Algérie.

Les postes de directeur les plus demandés sont au Canada, Vietnam, Norvège, Maroc, Singapour, Irlande, Belgique, Costa Rica.

Les postes de CPAIEN les moins demandés sont au Togo, Sénégal, Liban.

Les postes de CPAIEN les plus demandés sont au Maroc, Singapour, Argentine.

Etude des dossiers

Nous sommes intervenus sur tous les dossiers que les adhérents nous avaient envoyés pour suivi, en demandant les causes de la non-sélection et en mettant en avant les points forts des dossiers.

Des candidatures sélectionnées aux entretiens l'année précédente n'ont pas été retenues faute d'évolution de leur dossier.

À titre indicatif, voici des motifs invoqués par l'Agence pour ne pas convoquer aux entretiens :

- rapport d'inspection trop ancien ou perfectible
- absence de rapport d'inspection sur la fonction demandée
- absence de vœu, vœu unique ou en nombre insuffisant, extensions géographiques des vœux trop restreintes
- expérience dans la fonction (directeur ou EMFE) depuis moins de trois ans
- pas d'évolution professionnelle (c'est-à-dire sur le même poste) depuis trop d'années
- avis réservé de l'IEN et/ou du DASEN
- des candidats sur un poste de formateur demandant un poste de directeur et inversement
- expériences de direction trop courtes et dans de trop petites structures (moins de huit classes), ou inadéquation entre la structure demandée (plus de 25 classes) et l'expérience
- incohérence des vœux avec les compétences linguistiques (ou niveau trop faible)
- candidatures avec un avis défavorable de l'IA DASEN (cf. ci-dessus).